



LE TRAVAIL SÉCURITAIRE DANS LA FORÊT

Lignes directrices
sur les scies
d'éclaircissage



On entend par coupe d'éclaircie la coupe qui a pour objet d'enlever les petits arbrisseaux sans valeur commerciale pour permettre au bois de qualité de bien se développer. Le système racinaire et la cime ont donc plus d'espace pour se répandre et sont mieux en mesure d'absorber les éléments du sol dont ils ne nourrissent ainsi que la lumière du soleil. Une fois qu'un endroit a été éclairci, les arbres non coupés atteignent une plus grande taille et vieillissent plus rapidement.

Si vous connaissez la bonne technique à employer et comprenez le fonctionnement de votre scie d'éclaircissage, vous serez en mesure de travailler en toute sécurité et de façon efficace. Voici des lignes directrices de Travail sécuritaire NB à ce sujet.

RÈGLEMENTS QUI TRAITENT DES OPÉRATIONS AVEC DES SCIES D'ÉCLAIRCISSEMENT

Des dispositions sur les opérations de bûcheronnage et de sylviculture sont prévues en vertu de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*. Certains extraits de la *Loi* ont été résumés et sont présentés ci-dessous. Il ne s'agit aucunement d'une liste exhaustive et d'autres règles s'appliquent.

PREMIERS SOINS

Une trousse de premiers soins adéquate ainsi qu'une personne formée pour dispenser les premiers soins doivent **toujours** être sur les lieux. Le *Règlement sur les premiers soins* décrit le matériel qui doit se trouver dans une trousse de premiers soins et explique la formation nécessaire pour les secouristes.

Ce règlement prévoit également que vous devez faire une **évaluation des risques** pour vous préparer en cas d'urgence. De plus, lorsque vous effectuez des travaux dans la forêt, vous devez avoir un plan d'évacuation d'urgence. Il faut considérer les communications en cas d'urgence, la condition des routes et le trajet le plus court à l'hôpital le plus proche. La distance maximale entre un travailleur et le véhicule le plus proche ne devrait pas dépasser 600 m. Il est également recommandé de garder un sentier libre entre les bandes coupées.

Tous les opérateurs de scie d'éclaircissage doivent avoir sur eux ou à portée de la main un **pansement compressif** et un **extincteur** approprié en cas d'incendie. On doit également tenir compte des travailleurs allergiques aux piqûres d'abeilles ou de guêpes. Il faut déterminer de qui il s'agit et ces travailleurs devraient avoir une trousse pour le traitement de réactions allergiques avec eux en tout temps. Les employeurs peuvent inclure une trousse à cette fin dans la trousse de premiers soins et enseigner aux secouristes comment s'en servir.



ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Portez toujours un **casque protecteur**. Le casque devrait être muni d'une visière afin de protéger les yeux. Vous pouvez aussi porter des **lunettes de sécurité**. Vous devez porter des **protecteurs auditifs** ainsi que des **chaussures de sécurité** à semelle antidérapante et munies d'un support de cheville.

AVANT DE COMMENCER

On doit trouver les chicots et faire preuve de prudence avant le début des travaux. Malheureusement, ces arbres dangereux entraînent beaucoup de blessures et d'accidents mortels chez les bûcherons. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le dépliant *Les chicots* qui fait partie de la série intitulée *Le travail sécuritaire dans la forêt*.

Le *Règlement général 91-191* établi en vertu de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail* prévoit qu'un travailleur qui se sert d'une scie d'éclaircissage ne doit pas travailler seul. De plus, il doit se tenir à une distance minimale de 10 m des autres travailleurs.

VOUS DEVEZ VOUS ASSURER QUE VOTRE SCIE EST ENTRETENUE ET UTILISÉE CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICATIONS DU FABRICANT.

ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT DE LA SCIE

Vous devez vous assurer que votre scie est entretenue et utilisée conformément aux spécifications du fabricant. Voici quelques règles à suivre :

- Assurez-vous qu'il n'y a pas de fissure dans votre lame de scie. Si votre lame a une bonne résonance lorsque vous la claquez, tout porte à croire que la lame ne contient pas de fissure. Remplacez la lame au premier signe de fissure ou de fracture.
- Assurez-vous que votre scie est munie d'un protecteur de lame convenable. Si le protecteur est cassé ou endommagé, il doit être remplacé.
- Assurez-vous du bon état du harnais de votre scie et du bon fonctionnement du dégagement d'urgence sur le harnais. Le bouton-pression qui attache le harnais à la scie doit être bien fermé afin que la scie ne se détache pas du harnais lorsque le moteur est en marche.

- Vérifiez le bon état de la scie. Assurez-vous que le dispositif à fermeture de sûreté fonctionne, que la poignée est bien attachée et que le verrou d'arme fonctionne bien.
- Ne démarrez pas le moteur de la scie pendant qu'elle est attachée au harnais. Il faut démarrer la scie **avant** de l'attacher au harnais.
- Arrêtez toujours le moteur et assurez-vous que la lame ne tourne plus avant d'enlever des débris à proximité de la lame.
- Faites preuve de prudence lorsque vous faites le plein.
 - Ne faites jamais le plein de la scie lorsque le moteur est en marche.
 - Gardez l'essence dans un récipient qui n'est pas en verre et qui est approuvé par l'Association canadienne de normalisation, et faites le plein avec un tuyau de décharge ou un entonnoir.
 - Ne faites pas le plein près d'une source d'incendie comme du bois sec, des brindilles ou des objets liés à l'usage du tabac.
 - Faites démarrer votre scie à au moins 3 m de l'endroit où vous avez fait le plein.
- Assurez-vous que tous les arbres sont abattus franchement et au sol (n'annelez pas les arbres).

AUTRES RECOMMANDATIONS DE SÉCURITÉ

Il est toujours bon de faire des **exercices d'éirement et d'échauffement** avant de commencer à travailler. Les travailleurs qui se servent d'une scie d'éclaircissage représentent un nombre étonnant de cas de lésions musculo-squelettiques. Il est donc important de faire attention au terrain et de regarder où vous marchez. Travail sécuritaire NB recommande également le port d'un **gilet réflecteur** pendant des travaux dans la forêt. Le fait d'être visible pourrait vous sauver la vie.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la santé et la sécurité au travail, veuillez communiquer avec Travail sécuritaire NB au 1 800 222-9775 ou visiter son site Web à l'adresse www.travailsecuritairenb.ca.

Voici d'autres publications dans le cadre de la série intitulée *Le travail sécuritaire dans la forêt* :

Lignes directrices générales
Lignes directrices sur les scies à chaîne
Lignes directrices sur les techniques d'abattage
Les chicots